

ÉDITION 11 No. 8

DÉCEMBRE 2025



NOUVELLES DE VAL-JOLI

JOYEUX
NOËL
ET
BONNE
ANNÉE



Mot du maire

Patrick Bernier



Chers citoyennes et citoyens de Val-Joli, je tiens à vous remercier de votre confiance pour ce mandat à la Mairie.

Nous avons la chance de compter sur une équipe d'employés municipaux dynamique, dédiée au service des citoyens. Je tiens à remercier M. Rolland Camiré et M. Philippe Verly pour toutes ces années au service de Val-Joli. La municipalité est en très bonne situation financière avec de l'équipement et des infrastructures en bon état. Je tiens à féliciter les conseillers élus, vétérans et nouveaux.

Nous avons de beaux défis qui nous attendent à la MRC, soit l'élaboration d'un nouveau schéma d'aménagement du territoire, des décisions à prendre concernant le transport collectif et l'élaboration d'un plan climat entre autres.

J'en profite pour vous souhaiter de Joyeuses Fêtes!

Patrick Bernier

Mot de la direction

Marie-Céline Corbeil, DMA
directrice générale et
greffière-trésorière



Un beau bonjour hivernal!

En effet, dame nature nous gâte cette année avec la température froide et la neige depuis le mois de novembre! Heureusement, l'équipe des travaux publics était prête! Il faut noter que le début de saison a été difficile, le sol étant chaud, la température froide en début et fin de journée a provoqué de la glace à certains endroits, comme à chaque début de saison. En ce moment, nos voies sont bien déneigées et sécuritaires. Si vous constatez un problème sur le réseau, n'hésitez-pas à communiquer avec nous.

Nouveau conseil

Venez faire connaissance avec votre nouveau conseil lors de la prochaine séance du conseil. J'ai le plaisir de travailler avec eux depuis le mois de novembre et c'est très motivant. Nous avons de beaux échanges et j'ai déjà eu l'occasion de travailler avec le comité administration pour l'élaboration du budget. Le comité voirie débutera ses travaux début janvier pour travailler l'appel d'offres pour un nouveau camion de déneigement et les membres du comité des loisirs préparent déjà la nouvelle saison estivale!

En cette fin d'année, je tiens à remercier les formidables membres de l'équipe municipale. Ils sont créatifs, disponibles et dévoués à la municipalité, c'est réellement apprécié.

Passez de joyeuses Fêtes, on se retrouve le 5 janvier!

Marie-Céline Corbeil



Prochaine réunion du Conseil
Le lundi, le 12 janvier à 20h00

Hommage à Rolland Camiré et Philippe Verly



Le 1er décembre dernier, le conseil municipal honorait les membres qui ont quitté le conseil municipal

Le conseil municipal de Val-Joli tient à remercier chaleureusement M. Rolland Camiré pour ses nombreuses années de dévouement à titre de maire. Par son engagement et son leadership, il a contribué au développement et au bien-être de notre communauté. Nous tenons également à souligner la présence soutenue de M. Philippe Verly, membre du conseil municipal depuis 2008, et à saluer son implication constante au service des citoyens.

En reconnaissance du temps et des efforts investis au fil des ans, le conseil municipal a remis à M. Camiré et à M. Verly une horloge, symbole du précieux temps consacré à la municipalité.

De plus, le député provincial André Bachand a tenu à rendre hommage à M. Rolland Camiré pour son investissement dans les grands dossiers municipaux. À cette occasion, il lui a remis une lettre de félicitations du premier ministre François Legault ainsi qu'une médaille de l'Assemblée nationale.

Merci à tous deux pour leur engagement exemplaire envers Val-Joli!

Mot de l'Inspecteur

par Dan Coutu



L'importance de donner toute l'information

Lors d'une demande de permis pour la construction, la rénovation ou l'agrandissement d'un bâtiment, il est essentiel de préciser clairement l'usage que vous souhaitez en faire. Cette information me permet, en tant qu'autorité responsable de l'analyse de votre demande, d'évaluer si votre projet respecte les règlements d'urbanisme en vigueur, particulièrement ceux liés au zonage.

En effet, chaque zone du territoire municipal est assujettie à des normes précises qui déterminent les activités pouvant y être exercées. Ainsi, même si un projet semble conforme sur le plan architectural ou technique, l'usage prévu pourrait ne pas être autorisé. Par exemple, l'exploitation d'une entreprise, l'ajout d'un logement ou la transformation d'un bâtiment existant peuvent être interdits dans certains secteurs.

Mentionner dès le départ l'activité souhaitée me permet donc d'éviter des refus, des délais ou des modifications coûteuses en cours de route. Cela garantit également que votre projet pourra être réalisé en conformité avec la réglementation municipale et qu'il ne créera pas de conflits avec le voisinage ou l'aménagement du territoire.

En résumé, indiquer clairement l'usage projeté me permet d'assurer la validité, la conformité et la faisabilité de toute demande de permis.



Le budget 2026 a été adopté par les élus le lundi 8 décembre, affichant un équilibre entre revenus et dépenses à hauteur de 2 200 835\$. Ce budget, fondé sur les coûts réels et les obligations municipales, témoigne de la rigueur financière de notre municipalité.

Calcul des revenus

Une augmentation significative de la valeur du rôle en 2025, dépassant les 7 millions de dollars, a permis de générer des revenus supplémentaires. Ainsi, le taux de taxation a été fixé à 42¢/100\$ d'évaluation, soit une hausse de 2,44% par rapport au taux de 41¢/100\$ de 2025. Pour une résidence évaluée à 400 000\$, cette modification induit une augmentation de 40\$ par année. Nous avons évalué la possibilité de maintenir le taux de 2025 mais il y aurait eu un léger manque à gagner. Il est apparu raisonnable au conseil d'augmenter un peu pour couvrir l'estimation des coûts d'entretien et les investissements à réaliser pour le maintien des infrastructures.

Tarification des services

Les tarifications des services ont été établies en fonction des coûts réels. Ainsi, le coût de la collecte des matières résiduelles a diminué de 5\$, s'établissant à 155\$. Par ailleurs, la dépense réelle enregistrée en 2025 pour la collecte des gros objets a permis de revoir ce tarif à la baisse. Le tarif pour la collecte du compost demeure à 61\$ par résidence, calculé selon la quote-part de la MRC dans la gestion des matières organiques.

Dépenses et coûts additionnels

Le budget total de la Sécurité publique a connu une augmentation de 5,3%, laquelle inclut les services de la Sûreté du Québec, le contrôle animalier et la Régie incendie. De plus, la municipalité fait face à une hausse des coûts pour la réparation et l'entretien de ses véhicules et le remplacement prévu d'un camion 10 roues en 2026. Afin d'éviter un recours à l'emprunt externe, nous poursuivrons les versements annuels dans la réserve initiée il y a trois ans.

Services d'aqueduc et d'égout

Les coûts relatifs aux services d'aqueduc et d'égout sont facturés selon le secteur desservi. Ces tarifs couvrent la prévision des dépenses, ainsi que les coûts d'immobilisations et d'entretien, tels que facturés annuellement par la ville de Windsor. Par ailleurs, un sous-financement des intérêts liés à la part gouvernementale de la dette contractée pour le réseau d'aqueduc et le poste de surpression dans le secteur St-Zacharie a conduit à une augmentation des coûts pour les bénéficiaires. Plusieurs scénarios de réajustement financier sont à l'étude pour remédier à cette situation.

Programme triennal d'immobilisations (2026-2027-2028)

Le conseil a adopté le programme triennal pour les années 2026, 2027 et 2028, qui vise principalement à :

- Remplacer un véhicule de voirie.
- Effectuer des travaux de recharge et aménager des infrastructures de parc pour 2026.
- Mettre en œuvre, pour 2027 et 2028, des projets d'infrastructure de parc en fonction de la disponibilité de subventions futures, incluant la possibilité de couvrir la patinoire afin d'en prolonger l'utilisation. Il est important de noter qu'une étude de faisabilité devra être réalisée avant de déposer un projet, notamment en raison de la présence d'une zone inondable dans le parc du rang 10.

Conclusion

Ces mesures, fondées sur une gestion prudente et éclairée, illustrent l'engagement de la municipalité de Val-Joli à maintenir des services de qualité tout en anticipant les investissements futurs essentiels pour le bien-être de l'ensemble de nos citoyens.



Municipalité de Val-Joli
MRC du Val-Saint-François
Province de Québec

Budget 2026 comparatif

budget comparatif	2025	2026
REVENUS		
Taxes sur la valeur foncière	1 402 466	1 468 150
taxes spéciales pour le service de la dette	80 734	64 920
Taxes, compensations et tarification	247 596	250 523
Transferts	292 923	259 208
Services rendus	1 900	1 900
Imposition de droits	51 821	50 500
Amendes et pénalités	5 200	5 200
Intérêts	15 200	12 000
Affectation du surplus		88 434
Affectation réserve élection	7 700	
TOTAL DES RECETTES ET AFFECTATIONS	2 105 540	2 200 835
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT		
Administration	427 086	436 945
Sécurité publique	466 656	491 376
Transport	491 018	516 778
Hygiène du milieu	291 464	273 564
Aménagement, urbanisme et développement	120 705	116 933
Loisirs et culture	115 137	115 749
Frais de financement	77 282	95 109
Transfert à l'état des activités d'investissement	116 192	154 381
TOTAL DES DÉPENSES ET AFFECTATIONS	2 105 540	2 200 835

Programme triennal d'immobilisations 2026-2027-2028

projets	2026	2027	2028
Rang 10 de 249 à Goshen, rechargeant	60 000,00	60 000	0
aménagement infras parc	12 000,00	15 000,00	400 000
peinture de la rétrocaveuse	15 000,00		
achat d'un camion et équipements	500 000,00		
Réserve pour remplacement de véhicules	40 000,00	35 000,00	35 000,00
mobilier modulaire salle du conseil	6 000,00		
PGA-EAU	10 000,00		
total	643 000,00	110 000,00	435 000,00
financement	2026	2027	2028
Fonctionnement municipal	61 000,00	110 000,00	35 000,00
Surplus	247 000,00		
Surplus affecté	75 000,00		
fonds de roulement	250 000,00		
TECQ	10 000,00		
subvention			400 000,00
Total	643 000,00	110 000,00	435 000,00

NOUVELLES DE VAL-JOLI

Des changements à venir

À compter de janvier 2026, veuillez noter que le bulletin municipal ne sera plus envoyé par la poste. Des copies papier du bulletin seront toutefois disponibles au bureau municipal pour ceux et celles qui souhaitent en obtenir une version imprimée.

Saviez-vous que vous pouvez également recevoir le bulletin directement dans votre boîte courriel ? Si cette option vous intéresse, veuillez communiquer avec nous au 819 845-7663, au poste 1 ou au poste 3. Il nous fera plaisir de procéder à votre inscription à notre liste de diffusion électronique.

Merci de votre collaboration !

Abonnez-vous!

www.val-joli.ca

Recherchez l'enveloppe sur la page d'accueil.



Abonnez-vous

pour recevoir toute l'information par courriel:
-les avis publics
-le Bulletin municipal
-notre Infolettre
-les ordres du jour des séances du conseil

Écocentre régional

** Dates et heures d'ouverture de l'écocentre régional à l'hiver 2026 **

SAMEDIS

3 JANVIER 2026
7 FÉVRIER 2026
7 MARS 2026
4 AVRIL 2026
entre 9 h et 15 h



INSCRIPTION BÉBÉ 2025

POLITIQUE D'AIDE À LA FAMILLE

Il est toujours temps d'inscrire votre enfant au programme de soutien financier aux jeunes familles. Nous vous demandons de vous inscrire avant le 15 janvier 2026.

Vous trouverez le formulaire sur le site de la municipalité à val-joli.ca. Faite votre inscription en ligne.



PARADE NOËL



Encore cette année, la municipalité de Val-Joli a participé à la parade de Noël de la ville de Windsor. La conseillère Johanne Maurice a de nouveau mis tout son talent au service de la municipalité pour la conception d'un char allégorique.

À cet effet, la municipalité remercie chaleureusement Thérèse Chabot de Rose Victoria de Val-Joli pour le prêt d'équipement pour la parade de Noël et de Lyne Despatie pour son aide à la confection du char.

Les magnifiques chevaux percherons, conduits par leur maître Patrick Bernier ont fait honneur à Val-Joli pour la parade.

C'est avec plaisir que la municipalité contribue financièrement pour l'organisation de l'événement et souhaite que tous les citoyens en profitent joyeusement! Val-Joli tient à féliciter la Ville de Windsor pour l'organisation hors pair qui entoure cet événement.

Hôtel de ville :

Téléphone : 819 845-7663

[Marie-Céline Corbeil, dir., P.3, direction@val-joli.ca](mailto:Marie-Céline.Corbé@val-joli.ca)

[Dan Couture, Urbanisme, P.2, permis@val-joli.ca](mailto:Dan.Couture@val-joli.ca)

[Josiane Perron, adj., P.1, secretariat@val-joli.ca](mailto:Josiane.Perron@val-joli.ca)

[Pier Lacasse, resp. voirie, P.4, voirie@val-joli.ca](mailto:Pier.Lacasse@val-joli.ca)

Membres du conseil :

Maire : Patrick Bernier, P.5
mairie@val-joli.ca

Siège 1 : en élection
Siège 2 : Guy St-Laurent
Siège 3 : en élection
Siège 4 : Raymond Côté
Siège 5 : Jonathan Morin
Siège 6 : Johanne Maurice

Municipalité de Val-Joli
500, Route 249
Val-Joli (QC) J1S 0E8



LUNDI AU JEUDI DE 8H30-12H, 13H-16H30
VENDREDI DE 8H30 À 12H

Pour toutes plaintes concernant les animaux :
SPA de l'Estrie : 819 821-4727



@municipalitevaljoli